VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER,

Succession du Docteur Eugène Rabasse.—No 45,213, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, No 112 rue Carondelet.—Le MARDI, 17 août 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de deux ordres de vente de l'Hon George H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, un ordre daté et signé le 6 juillet 1897, et un ordre daté et signé le 16 juillet 1897, ledit Honorable George H Théard siégeant en place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en vacances, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés foncières décrites ci-dessous, à savoir—

Propriétés foncières en ville.

No. Un—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Douane et Bourgogne; ledit lot mesurant environ 21' 4" de face à la rue des Remparts par 49' 6" de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée commune dans le fond ouvrant sur la rue du Canal, la bâtisse portant le numéro municipal 108 rue N. Remparts; les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages contenant au rez-de-chaussée une boutique de barbier, vestibule, escaliers et une chambre dans la cour. Le premier étage a trois chambres et le second trois chambres et vestibule.

No Deux—Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, St. Pierre et Toulouse, les dits lots étant contigus et désignés par les lettres B et C sur le devis de de Armas, voyer, le 22 août 1881, annexé à un acte de vente pardevant Foulon, notaire, le 28 novembre 1881, mesurant comme suit, à savoir:

Lot lettre B, 11' 9" et 4"' de face sur la rue Bourbon 74' 3" 5"' de profondeur sur la ligne la plus près de la rue St Pierre, 43' 5" sur l'autre ligne de profondeur et faisant face à une allée commune avec lot C décrit plus bas, de là mesurant sur une ligne se dirigeant vers l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine, 4' 11" de là mesurant 26' 9" 5"' sur une deuxième ligne de profondeur, et 13' 3" de largeur sur la ligne du fond.

Lot C mesure 11' 10" et 5"' de face sur la rue Bourbon, par une première profondeur de 43' 6" le long de la sus-mentionnée allée commune 2' 11" de largeur, ensuite 4' 1" sur une ligne oblique se dirigeant vers l'encoignure des rues St. Pierre et Dauphine, mesurant ensuite 26' 9" 5"' sur une deuxième ligne de profondeur, et treize pieds, quatre pouces sur ligne du fond, avec tous les droits privilèges, servitudes qui y appartiennent en quelque sorte.

Les améliorations sont connues comme numéro 637 rue Bourbon et comprennent une bâtisse à deux étages, contenant quatre chambres au rez de chaussée et quatre chambres au premier étage, cuisine à trois étages dans le fond contenant deux chambres de chaque côté.

No Trois—Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues Royale, St Pierre, Bourbon et Toulouse, ayant mesure française, mesure 60' de face à la rue Royale sur une profondeur irrégulière, à savoir:

Commençant à la rue St-Pierre et se dirigeant vers la rue Royale 38' 6", de là se dirigeant vers la rue Bourbon parallèle avec la rue St-Pierre 3' 4", de là se dirigeant à angle droit vers la rue Royale, louse parallèle avec la rue Royale 21' 11", ensuite se dirigeant à angle droit vers la rue Toulouse conformément à un plan fait par le voyer de la ville le 6 septembre 1828, et annexé à un acte passé dans l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville, le 20 octobre de la même année. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations sont connues comme Nos 635, 637, 639 et 641 rue Royale et 702 et 704 rue St-Pierre et comprennent une bâtisse en briques à trois étages, contenant au rez-de-chaussée trois magasins, escalier, vestibule et trois chambres dans la cour; au premier étage, treize chambres cabinet, vestibules, etc., au deuxième étage treize chambres, cabinets, vestibule, etc.

No Quatre—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, St-Pierre et Toulouse, mesurant, conformément à un plan de Pilié, architecte, le 26 mai 1882, 31' 11" et 5"' de face à la rue St Pierre sur une profondeur, entre lignes parallèles de 128' 5" et 4"'; ledit lot de terre à être pris à une distance de 66' 4" et 4"' de l'encoignure de la rue Bourbon. Les améliorations sont connues comme le No 726 rue St-Pierre et consistent en une bâtisse à deux étages, contenant cinq chambres au rez de chaussée et à l'étage supérieur, grande porte d'entrée sur le côté pour les voitures.

No. Cinq—Un certain morceau ou partie de terre dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Toulouse, St-Louis et Bourbon et ayant en mesure américaine 25' 5" de face sur la rue Dauphine par 42' 7" 4"' de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

No Six—Un certain morceau de terre dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Toulouse, St-Louis et Bourbon et ayant en mesure anglaise 23' 3" de face sur la rue Dauphine par 40' de profondeur mesure française. Ensemble avec toutes les bâtisses en briques qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc. Les améliorations sont connues comme Nos 524 et 528 rue Dauphine et comprennent une résidence à deux étages, ayant ensemble quatre chambres, galerie au second étage.

No Sept—Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte de A. E. Bienvenue, notaire, le 7 novembre 1858, et mesurant conformément au dit devis 31' 11" 2"' de face à la rue Marais par 112 pieds de profondeur avec l'usage d'une allée 1' de large commune au dit lot et autres. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, le dit lot est borné par les rues Marais, Liberté, Conti et Bienville. Les améliorations sont connues comme Nos 332 et 330 rue Marais, et comprennent un cottage double en briques, contenant de chaque côté trois chambres, cuisine à deux étages dans le fond, contenant quatre chambres, allée de côté, etc.

No Huit—Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet No 11, borné par les rues Gasquet, Franklin, Tremé et Canal, d'après un plan dressé par J. A. Pueyo, le 11 octobre 1838, déposé dans l'étude de L. T. Caire, ancien notaire ledit lot ayant, en mesure américaine, 30' de face à la rue Gasquet, sur 98' 10" 5"' de profondeur et de face sur la rue Franklin, duquel il forme l'encoignure; ledit lot forme partie du lot No 11, dudit ilet 11, sur un plan de Joseph Pilié, en date du 30 avril 1823 et annexé à un acte pardevant F. De Armas, notaire, le 6 décembre 1823.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations sont connues comme les Nos 1301 et 1303 rue Gasquet et consistent en une résidence en bois à deux étages, contenant de chaque côté trois chambres et cabinet, et cuisine à deux étages, contenant deux chambres de chaque côté.

No Neuf—Un certain lot de terre situé sur le chemin de la Métairie, entre le bayou St-Jean et rue North Hennessey, désigné par le No sept sur un plan fait par Chas F. Zimple, député voyer, 24 février 1834, déposé en l'étude de Louis Fernand, notaire. Le dit lot ayant mesure française 90 pieds de face au chemin de la Métairie sur 800 pieds de profondeur ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, droits, voies, etc., qui y appartiennent.

Propriétés à la campagne.

Terres marécageuses dans les paroisses Lafourche et Terrebonne.

			Acres
Section	2 in T 18 S R 20 E	Lafourche	640.00
Toutes sections fractionnelles	1	Lafourche	549.36
Section	70	Terrebonne	940.00
Section	71	Terrebonne	606 60
Section	73	Terrebonne	55.32
Toutes sections fractionnelles	79 in T 17 S R 19 E	Lafourche et Terrebonne	441 94
Section	78	Lafourche et Terrebonne	524 60
Section	77	Lafourche et Terrebonne	310.78
N 1/2 Section	50 en T 17 S R 18 E	Lafourche	74.24
S 1/2 du N E 1/4 Section	36	Terrebonne	
N E 1/4 du SO 1/4 Section	36	Lafourche	
N E 1/4 du NE 1/4 Section	36	Lafourche	
SO 1/4 du NO 1/4 Section	42	Terrebonne	
NO 1/4 du SO 1/4 Section	42	Terrebonne	
E 1/2 du SE 1/4 Section	27		
S 1/2 Section	6 T 18 S R 20 E		
S 1/2 du S 1/2 Section	5		632.15
N 1/2 du N 1/2 Section	4		
S 1/2 du N 1/2 Section	4		
N 1/2 du S 1/2 Section	4		393 07
SE 1/4 du SE 1/4 Section	4		
SO 1/4 du SO 1/4 Section	4		
N 1/2 du N 1/2 Section	3 in T 18 S R 20 E		
S 1/2 du S 1/2 Section	3		355.52
N E 1/4 du N E 1/4 Section	3		
N 2/2 Section	8		
N 1/2 Section	7		642.42
N 1/2 Section	9		640.00
N 1/2 Section	10		
N 1/2 Section	11		652.26
N 1/2 Section	12		
Toutes sections fractionnelles	2 in T 17 S R 20 E	Lafourche	154 84
Toutes sections fractionnelles	12	Lafourche	142.80
Toutes sections fractionnelles	8	Lafourche	141 48
Sections 2 et	3 in T 17 S R 21 E	Lafourche	126.64
Section	4	Lafourche	146.56
Sections 25 et	41	Lafourche	192.60
Total Acres			8095.55

Etendue de Terre dans la Paroisse Terrebonne.

Numéro Onze—Un tiers indivis d'une certaine étendue de terre dans la paroisse Terrebonne sur les deux rives du Bayou Terrebonne, à environ vingt-deux milles plus bas que Houma, mesurant 12 arpents de face sur la rive droite et environ 10 arpents de face sur la rive gauche avec profondeur d'arpentage de chaque côté du Bayou. Ensemble avec un cottage en bois à un étage et autres améliorations qui s'y trouvent.

Propriétés dans la Paroisse Plaquemines.

17 certains morceaux de terre situés dans la Paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve Mississippi, de 52 à 62 milles au-dessous de la ville de la Nouvelle Orléans, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant comme suit, savoir:

1° Un certain morceau de terre à 50 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, désigné comme lots 4 et 5, mesurant chacun 1 arpent de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur de 40 arpents; le lot 4, borné au-dessus par le lot 3 et au-dessous par le lot 5, et le lot 5 borné au-dessus par le lot 4 et au dessous par les terres de Rigaud.

2° Un autre morceau de terre à 50 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant la moitié d'un arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres autrefois de V. Denesse et maintenant Chedwell et au-dessous par les terres de V. Denesse.

3° Un morceau de terre à 52 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant 2 arpents de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de la Veuve Ronquille et au-dessous par les terres de Simeon Martin.

4° Un autre morceau de terre dans la colonie Ronquille à 52 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, mesurant la moitié d'un arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessous par les terres de —— et au-dessus par les terres de Rabasse.

5° Un autre morceau de terre à 52 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant 50 pieds de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessous par les terres de —— et au dessus par les terres de Rabasse.

6° Un autre morceau de terre à 52 milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant la moitié d'un arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au dessus et au-dessous par les terres de Rabasse.

7° Un autre morceau de terre, à 52 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant la moitié d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur de 40 arpents borné au-dessous et au-dessus par les terres de Rabasse.

8° Un autre morceau de terre, à 52 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, mesurant 2 arpents de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de H. Ragas et au-dessous par les terres de H. Larich.

9° Deux certains morceaux de terre à 54 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, étant les lots 18 et 19, autrefois une part e de la plantation Bellevue, mesurant chacun 1 arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents.

20° Un autre morceau de terre à 54 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, étant partie du lot 20 (plantation Bellevue) mesurant 1/2 arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de Mme Balay et au-dessous par les terres de Mme Lucy Demolle.

11° Un autre morceau de terre à 54 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, étant la moitié du lot 11 (Plantation Bellevue) mesurant la moitié d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de Mme Blanchemin et au dessous par les terres de Rabasse.

12° Un autre morceau de terre à 54 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, étant le lot 11 (Plantation Bellevue) mesurant la moitié d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de B.azio et au-dessous par les terres de Mme Rodriguez.

13° Un autre certain lot de terre à 54 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, étant le lot 14 (Plantation Bellevue), mesurant la moitié d'un arpent de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de Mme Packer, et au-dessous les terres de Potash.

14° Un autre morceau de terre à 54 milles de la Nouvelle Orléans, étant le lot 23, (Plantation Bellevue), mesurant un arpent de face sur le fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au dessus par les terres de —— et au-dessous par les terres de R. Sylve.

15° Un autre morceau de terre à 60 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans et mesurant 3 arpents de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents entre lignes parallèles, borné au-dessus par les terres de Bradish Johnson et au-dessous par les terres de Green Metcalf.

16° Un autre morceau de terre à 61 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, mesurant 1 1/4 arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents, borné au-dessus par les terres de Vidacovitch et au dessous par les terres de la veuve Gray.

17° Un autre morceau de terre à 62 milles au-dessous de la Nouvelle Orléans, dans T. 19 S. R. 28 E. mesurant 982 pieds 6 pouces de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de 40 arpents entre lignes parallèles, borné au-dessus par les terres de J. Johnson et au-dessous par les terres de Popovich.

Termes et Conditions pour les Propriétés Foncières de la Ville.

Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs souscrits à leur propre ordre et par eux endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur divisés en coupons pour représenter l'intérêt des parties respectives. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause des 5 0/0 des honoraires d'avocats en cas de non paiement des dits billets à leur maturité, le transfert des polices d'assurances, les acquéreurs assumant les taxes de 1897, en plus et au dessus de leurs enchères, et déposeront avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs, par devant F. D Charbonnet, notaire.

Pour les propriétés de la campagne.

Le tout comptant pour les terres de Cyprès et Marécageuses et pour les autres morceaux de propriétés foncières de la campagne un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à un crédit de 1 à 2 ans, en billets des acquéreurs souscrits et endossés par eux, portant 7 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, garantis par hypothèques spéciales et liens du vendeur sur les dites propriétés, ensemble avec toutes les autres clauses de sécurités usuelles, le pacte de non-aliénation, la clause des 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de non paiement des dits billets, les acquéreurs assumeront les taxes de l'année courante 1897, en plus et au-dessus de leurs offres, et leur dépôt de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les différents morceaux de propriétés foncières seront vendus séparément d'après les titres, et les terres marécageuses en bloc comme un morceau entier ou en portions de une ou plusieurs sections, sections fractionnelles et morceaux de terre comme les circonstances pourront l'exiger au moment de la vente.

17 juil—17 18 25—août 1 8 15 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Deuxième District, No 2637 rue Toulouse, entre les rues Dorgenois et Broad, (la rue à l'arrière étant la rue St-Pierre.)

W. C. Faust et James McRacken, receveurs du Pelican Homestead & Buildings Association vs William Weiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 53,866.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Dorgenois et Broad, désigné sur le rôle d'assessment comme lot No. 37 de l'ilet No. 337 et mesurant en mesure anglaise trente pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de cent cinquante trois 1 pieds pouce et six lignes, borné à l'Est par la propriété de Marie Arnaud et à l'Ouest par la propriété de William Weiser.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
DINKESPIEL & HART,
Avocats pour les plaignants

10 juil—10 16 23 30—août 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, No. 2224 rue Bienville entre les rues Galvez et Miro.

Suburban Building and Loan Association vs H. F. Sharp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,824.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 Août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Dumaine, Galvez et Miro, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 22, sur un plan dressé par A. D'Hemecourt, voyer, en date du 6 juillet 1853 et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire conformément audit plan, lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt huit pieds six pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
FRANK ZENGEL,
Avocat pour les plaignants.

2 juil—2 9 16 23 30—5 août.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Deuxième District.

Joseph Vaccaro vs Paul N. Verneuille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,777—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet municipal No 320, borné par les rues Ursulines, Hôpital, Dorgenois et Rocheblave; lequel dit lot de terre est désigné par le numéro douze sur un plan dressé par J. A. Pueyo, architecte, le 16 juillet 1844 et déposé pour référence dans le Bureau de Félix Percy, alors notaire en cette ville, et mesurant, conformément au dit plan, en mesure américaine, trente-sept pieds quatre pouces de face à la dite rue Ursulines sur cent trois pieds deux pouces et huit lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 juil—9 10 16 23 30—août 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée dans le Deuxième District, Etant les Nos 918, 920 et 922 rue Toulouse, entre les rues Dauphine et Bourgogne, Anciennement connue comme "Louisiana Troy Laundry."

Robert E. Rusha vs Walter Hernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 845—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 12 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St-Louis, Dauphine et Bourgogne, étant l'ilet No 90, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés comme les numéros neuf cent dix-huit, neuf cent vingt et neuf cent vingt deux rue Toulouse. La dite portion de terre est décrite comme deux lots se joignant et mesurant ensemble, mesure américaine, soixante-quatre pieds, dix pouces de face à la rue Toulouse par une profondeur de cent soixante-deux pieds trois pouces, le tout plus ou moins entre ligne parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 juil—9 16 23 30 août 6 12

Succession de Mme Caroline Friedmann, Vve de Lorenzo Herberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,045—Division D—Attendu que Joseph F. Herberger a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Caroline Fredmann, Vve de Lorenzo Herberger, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

22 juil—22 27 30

Succession de Philip Stubenrauch et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52,818—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. G. Ricks, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.

22 juil—22 27 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le Deuxième District.

1er morceau étant un lot vacant sur la rue Ste-Anne, entre les rues Gayoso et Salcedo.

2me morceau étant une propriété améliorée portant le No 1030 sur la rue Ste-Anne, entre les rues Bourgogne et Remparts.

Gus. Seidel vs Mlle Louise Duronsseau

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,815—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 5 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 405, borné par les rues Ste-Anne, Gayoso, Orléans et Salcedo, le dit lot est désigné par le No 15 et mesure au pied américain trente-et-un pieds six pouces de face à la rue Ste-Anne, le même mesurement sur la ligne du fond par quatre-vingt-neuf pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 14 et quatre-vingt-neuf pieds six pouces et cinq et demie lignes sur la ligne qui le divise du lot No 16, le tout conformément au dit plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 15 juin 1871 et déposé en l'étude de F. D. Seghers, notaire, comme plan numéro un.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 102, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Bourgogne et Remparts et mesurant vingt deux pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de soixante quinze pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 juillet—2 9 16 23 39—août 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Grandes Propriétés de Valeur du Sixième District. Dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Annonciation, anciennement Jersey et Laurel.

Avec bâtisses et améliorations.

Joseph Seidel vs Thomas E. Evershed.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Treize lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 12, sur un plan par C. F. Zimpel, voyer, en date du 18 mars 1834, déposé dans le bureau de L. T. Caire, ancien notaire de cette ville, maintenant ilet No 145, borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Annonciation, anciennement Jersey, et Laurel, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19 et 20; lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Jersey ou Annonciation; lots Nos 2, 3, 4 se joignent et mesurent chacun trente-et-un pieds trois pouces et trois lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur; lots Nos 10, 11, 12 se joignent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur cent vingt-cinq pieds un pouce et quatre lignes de profondeur; lot No 15 forme l'encoignure des rues Annonciation ou Jersey et Jena; lots Nos 16, 17, 18, 19 et 20 se touchent et avec le lot No 15 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Annonciation ou Jersey sur cent vingt-cinq pieds un pouce et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la Paroisse d'Orléans.

2 juillet—2 9 16 23 30 août—5

AVIS AUX CREANCIERS.

Chas. T. Yenni et als. versus New Orleans Co-Operative Banking Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 47,119—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le 4me compte provisoire présenté par Theodule Buisson et William P. Wall, commissaires liquidateurs et receveurs de la New Orleans Co-Operative Banking Association ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN
Greffier.

21 juil—21 25 30

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,004—Division E—Max Wolfson vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers du plaignant soit convoquée pardevant Joseph N. Wolfson, notaire public, en cette ville, commençant le MARDI, 24 août 1897, à 11 heures A. M., et que Henry Dufilho, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues jusqu'à nouvel ordre de la cour.

Nouvelle Orléans, 12 juillet 1897.

[Signé] GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

18 juil—18 30 août 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,038—Division B—M. et Mme Walter G. Salaun vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires M et Mme Walter G. Salaun soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Légier, notaire, à son bureau No 144 rue Carondelet, en cette ville, commençant vendredi, le 20me jour d'août 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaire contre la personne ainsi que les biens desdits pétitionnaires soient suspendues, et que F. B. Thomas, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1897.

Signé: FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

18 juil—18 30—18 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,001—Division E—Cour Civile de District—Bartholomew Moran vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bartholomew Moran, insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Michael Griffin, notaire public, à son Bureau, No 636 rue Gravier en cette ville, commençant le LUNDI, 16me jour d'août 1897, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que E. J. Meral, Esq, avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1897.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

WM. H. PASCOE, Avocat.

15 juil—15 25—13 août

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Dr J. N. Roussel vs James Robinson.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. Dossier No 17,861—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, coin Valence et Camp, dans le sixième district de cette ville, VENDREDI, 6me jour d'août 1897, à 11 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:—

Un grand coffre-fort en fer, 2 voitures à funéraille, 1 cheval noir, 1 buggy, 1 office desk, 2 sets de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la 4ème Cour de Cité.

27 juil—27—3 6 août

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. Callan vs Robt. Austin.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 34,762—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, remplaçant l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le MARDI, 3 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir—

Un piano, tabouret et couverture; un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon Bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY.
Constable de la Première Cour de Cité.

24 juil—24 29—août 3

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Chas. Wirth vs Jules Simno.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans— No 17,364. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la maison de cour, à l'encoignure des avenues Louisiane et St-Charles, No. 1550, dans le Sixième District de cette ville, le MARDI, 4 août 1897, à 11 heures A. M précises, des propriétés ci-dessous, décrites à savoir:

Un orgue automatique et 43 rouleaux de musique.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable Quatrième Cour de Cité.

23 juil—23 28—août 3

Succession de Caroline Caspar, femme décédée de Joseph Neidermeir

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,115—Division D—Attendu que William McFadden a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Caroline Caspar, décédée, femme de Joseph Neidermeir, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.
Greffier.

28 juillet—28 31—août 6

Succession de M. et Mme Manuel Payro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,659—Division ——Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont). pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Lucrèce Payro, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

PAUL O. GUERIN.
Greffier.
Denègre, Blair & Denègre.

28 juil—28 31—août 6

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

JUILLET 1897.

Liste de publication.

Baron, Julien	Bataille [Mme] née Eugénie de Briembourg
Betbeder, Jean	Forton, Pierre Abel
Bouyreau, Guillaume	Gachassin, Marie Pauline [Dlle]
Figarol, Pierre, dit Carabin	Haure, Antoine, dit Barbé
Gautier, Emile	Montalé Jean Pierre
Grand, Richard	Pancot, Jean
Montagnan, (Antoine-Romain-Albert	Renault, Alexandre
Oursette, Antoine	Sorbet, (veuve)
Basori, Marc. Marie	
Serreboubée, Jean	

LETTRES.

Benoit, Ange	Magnan, Alphonse
Rousset, Paul	

Signé: G. B D'ANGLADE,
Consul.

L'Ivrognerie, ou la Polydipsie Ebriété guérie sans que la personne affectée de cette maladie le sache ou puisse jamais le découvrir. Médication facile, n'offrant aucun danger. Pour plus amples details, envoyer deux timbres poste de deux sous. Toute correspondance strictement confidentielle. Docteur A. R. de Villeneuve, P. O. Box 1668, Nouvelle-Orléans. Louisiane.

PLUS de cheveux gris.—En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas Muller; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle; il n'est pas nuisible; d'un usage facile, pas de graisse; prix, $1; préparé seulement par Chas Muller, 11 rue Baronne. Coiffure pour dames.

15 août—1 2 dim

Mr J. CATRANO

Prévient sa clientèle qu'il vient de reprendre pour son propre compte et sous sa direction les travaux Schillinger Pat. Pav. Mosaïque et Carelage Pavement, etc. M. Catrano possède une grande quantité d'échantillons de Carelages importés, Mosaïque à la Vénitienne, pour les pavages des Bar-Rooms, Pharmacies, Salons, Galeries, Vestibules, etc. Ces Carreaux sont tous en pur écail de marbre couleur naturelle dont l'ensemble forme un carelage d'un luxe, élégance et solidité incontestables. Pour ample satisfaction, demandez catalogues ou échantillons. Tous ces travaux sont garantis à des PRIX TRÈS MODÉRÉS. Estimation sollicitée.

Ordres, Box 127, M. D. L. E. 311.

Rue Baronne, N. O., Lne.

14 juil—1m—mer, dim

QUINIUM LABARRAQUE

VIN FEBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, *pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre.* EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris, et TOUTES PH[ARMACIES].

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux cottages double désirables, et de valeur, portant les numéros municipaux 2216, 2218 et 2220, 2222 Rue Quatrième, entre les rues Liberté et St. David.

Sigmund Mendelsohn vs George William Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,852—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Liberté, St David et Washington, désignés par les numéros quinze et seize sur un plan du dit ilet, dressé par Albert G. Blanchard, voyer, et annexé à un acte de vente par la Société des Rédemptoristes à John Alfortish, Jr, exécuté pardevant Benjamin Ory, notaire de cette ville, en date du 25 novembre 1889; les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt-sept pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 juillet—3 9 16 23 30 août 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grandes Propriétés de Valeur et Améliorées du Deuxième District.

Stephen Escoffier vs Walter Salaün.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,888—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine étendue de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Deuxième District de cette ville sur le Bayou St-Jean, désigné par la lettre "C" sur un plan dressé par A. de Armas, député-voyer de ville en date du 25 octobre 1884, un devis et lequel est joint à un acte de vente passé pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville, le 11 juillet 1885. Ladite étendue de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir: soixante pieds de face sur le chemin public le long du dit Bayou St-Jean, deux cent quatre-vingt-seize pieds quatre pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté le séparant de la propriété de S. Escoffier et A. D'Hébécour, trois cent cinquante-huit pieds aussi de profondeur sur la ligne opposée la divisant du lot "D" dudit plan, et cent vingt-neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur dans le fond,

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No un sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 30 avril 1874, annexé à un acte d'achat du plaignant, formant l'encoignure du Bayou St. Jean et du chemin de la Métairie mesurant cent trente deux pieds de face à la dite rue Bayou St Jean cent quarante quatre pieds de face au chemin de la Métairie, deux cents trente-deux pieds et un pouce de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2 sur le plan ci dessus mentionné, et deux cents vingt cinq pieds et neuf pouces sur l'autre ligne dans le fond de la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 juil—9 10 16 23 30—août 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Sixième District, Connue comme nouveau No 344, rue Chestnut (maintenant rue Audubon).

François Castaing vs Joseph De Blois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 53,912—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé à Greenville, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 37 borné par les rues Broadway, Oliver, Chestnut et Wall, ledit lot est désigné par le numéro dix et mesure, au pied américain, trente pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

16 juil—16 17 23 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du premier district, Connue comme Nos 2107 et 2109 rue Palmyre, entre Johnson et Galvez.

Eureka Homestead Society vs Succession de Philip J. Reilly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,787—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 521, borné par les rues Sud Galvez, Palmyre, Gasquet ou Jackson, maintenant avenue Cleveland, et Johnson, désigné par le No 24 sur un plan dressé par C. A. Bedin architecte en date du 11 mars 1857 et déposé en l'étude de M. Gernon, notaire, le dit lot mesure vingt-six pieds quatre lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces trois lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans,

2 juil—2 9 16 23 30—5 août

Succession de Paul Milliet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,730—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Alice Milliet, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
D. J. Dowers, Avocat.
Chambre 2, 3me étage, Bourse au Coton.

22 juil—22 27 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du cinquième district, Connue comme No 408 et 410 rue Jackson (maintenant avenue Slidell) entre les rues Monroe et Franklin.

W. C. Faust et James McRacken, Receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Mme Lettia Seymour et Moses D. Seymour, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 53,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 123, borné par les rues Monroe Franklin, Jackson et Market, désigné par le No 20 sur un plan dressé par Charles A. De Armas, ingénieur civil, le premier jour de novembre 1865 et annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, le 15 décembre de la même année.

Le dit lot de terre mesure en mesure américaine trente un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Jackson sur cent dix-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, E. J Meral et Chrétien & Suthon, avocats pour les plaignants.

17 juil—17 18 23 25 30—6 13 19 août

Vente par le Coroner de la Paroisse d'Orléans d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District, Portant le vieux numéro municipal No 39 rue Polymnie entre St-Charles et Prytanée,

John J. Kuhn vs. John S. Tonry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,012—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Prytanée, Euterpe et St-Charles, ladite portion ou lot forme une partie du lot No 13 de l'ilet No 75, conformément au plan original du faubourg Annonciation, déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, mesurant, au pied français, quinze pieds plus ou moins de face à la rue Polymnie sur une profondeur de cent-vingt pieds et connue par le local vieux No 39 rue Polymnie et étant la moitié la plus près de la rue St-Charles de la propriété acquise par W. M. Grant de Isaac Lanenberg, par acte passé pardevant W. Shannon, ancien notaire en cette ville, le 26 septembre 1866. La dite portion ou morceau de terre a été acquise par le défendeur par achat de Jno F. Popp conformément à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 19 décembre 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Y. R. LEMONNIER,
Coroner de la Paroisse d'Orléans.

16 juil—16 17 23 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans Quatrième District, connue comme No. 1022 Avenue Washington entre les rues Magasins et Constance. Succession de Mme Jas. McCerren et Georgiana McCerren.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 51,837—En vertu d'un ordre de vente daté du 19 juin 1897 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, le JEUDI 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Magasins, Constance (anciennement rue Live Oak) et Sixième et désigné par le numéro Six sur un plan déposé pour référence dans le bureau de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32, et aussi comprenant huit pouces du lot numéro cinq sur le dit plan, lequel dit lot ou portion de terre mesure en mesure américaine trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Washington par cent cinquante pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et c'est la même propriété que feu George W. McCerren avait acquise par achat de Ashford Addison par un acte passé par devant William Shannon, ancien notaire en cette ville, le trentième jour d'octobre mil huit cent soixante cinq.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la Paroisse d'Orléans.

17 juil—17 18 19 23 30 août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District Connue comme les Nos 1909 et 1911 rue Bourbon.

James Wilson vs Francis D. Daubert, syndic définitif des créanciers de Joseph M. Segui, insolvable.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,876—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 497 borné par les rues Bourbon, Marais (anciennement Morales) Union et Urquhart, ledit lot mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Bourbon sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant situé à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Bourbon et Marais. Ledit lot de terre était premièrement désigné comme faisant partie du lot 257 dans l'ilet 29 adjoignant au lot 277 d'après le plan du nouveau faubourg Marigny.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 juil—9 16 23 30—août 6 12

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Mrs. R. L. Robertson vs David Fink.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans—No 28,915—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai la vente aux enchères publiques, en mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 31e jour de juillet 1897, à 11 heures A. M., des propriétés décrites ci-dessous, à savoir

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus énumérée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux

LÉON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

21 juil—21 24 31